

LINGETTES ARVO JET D

DESCRIPTION :

LINGETTES DESINFECTANTES POUR LES SURFACES AGRO-ALIMENTAIRES

Lingettes désinfectantes à usage unique pour la désinfection des surfaces : méthode sûre, rapide et pratique pour appliquer une dose adéquate de désinfectant.

Désinfection rapide et efficace en cours de production apportant sécurité et gain de productivité.

Activité bactéricide homologuée par le Ministère de l'Agriculture sous le n°9500635.

Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

- Applications principales : désinfection par essuyage des surfaces et ustensiles nettoyés tels que plans de travail, convoyeurs, stations de pesage et de conditionnement, couteaux, sondes de thermomètre, paillasse de laboratoire... Rincer ensuite à l'eau potable, conformément à la législation.
- Les lingettes de format « 200 » permettent de désinfecter 2 m².
- Autre application : désinfection des mains par essuyage.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

- Dans les conditions opératoires de la norme NFT 72-301 en 5 minutes à 20°C, la concentration minimale bactéricide de la solution d'imprégnation des **LINGETTES ARVO JET D** est de 90% pour les souches testées. Selon le test AFNOR NF T 72 190 (méthode porte germes) réalisé sur les cinq souches, une diminution de la flore bactérienne de 5 log. est obtenue en 5 minutes de temps de contact, à 18°C. Un seul passage de **LINGETTES ARVO JET D** abaisse la population de germes de 4 log (test effectué en présence de 5% de lactosérum et en présence d'eau à 30°TH selon la norme NFT 72-190).

SECURITE :

- Eviter l'emploi sur les surfaces trop rugueuses. Renouveler toute lingette qui a séché.
- Pour une meilleure efficacité, les surfaces chargées de souillures doivent être déblayées et nettoyées avant usage des lingettes.
- Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Date limite d'utilisation optimale : 1 an après conditionnement (voir n° de lot)

CARACTERISTIQUES

- Aspect : lingettes non tissées bleues.
- Dimensions : 200 x 200 mm - 200 x 235 mm
- Compatibilité: avec tous types de matériaux.
- Matières actives: chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanidine, ammonium quaternaire, alcool.

CONDITIONNEMENT

- Seau distributeur de 500 lingettes (200 x 235) – Palette bois perdue (80x120) de 78 seaux.
- Carton de 10 boîtes distributrices de 150 lingettes (200 x 200) – Palette bois perdue (80x120) de 42 cartons.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

LINGETTES ARVO JET D code : HD10033

IR 00 / 04.09.09

1/1



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande
Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 4675 Z - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »